

Protection contre les dégâts des animaux

Plantation
5

Planter un verger est un investissement relativement lourd. Il serait dommage de voir cet investissement ruiné par les dégâts dus aux animaux, alors qu'il existe des techniques simples pour protéger les arbres. Vous trouverez dans cette fiche des conseils pour la protection contre le bétail, le gibier et contre les rongeurs.

Protection contre le bétail

Les plantations dans les prairies nécessitent une protection contre le bétail. Les animaux se frottent aux arbres, épluchent le tronc ou mordent les jeunes pousses. Même quelques années après leur plantation les arbres peuvent succomber à ces blessures. Les dégâts causés par les chevaux sont les plus graves et peuvent même faire mourir de vieux arbres fruitiers.

Corselets métalliques (figure 1) :

- ◊ Facile à placer
- ◊ Besoin d'un seul tuteur
- ◊ Bon désherbage au pied par le bétail
- ◊ Corselet doit être doublé après quelques années pour permettre au tronc de grossir
- ◊ Frottement possible de l'armature contre le tronc

Rem : pour les moutons, ajouter un treillis de poule autour de la protection

→ Pour bovins et moutons

Fils barbelés et 3 à 4 piquets (figure 2) :

Protection constituée de 3 ou 4 piquets, de minimum 3 rangées de fils barbelés situés à 1m du tronc et de lattes en bois qui consolident la protection

- ◊ Facile à placer
- ◊ Accès aisé au tronc pour l'entretien (taille des gourmands)
- ◊ Désherbage mécanique au pied de l'arbre mais accès facile
- ◊ Protection plus large pouvant gêner le passage de machines

→ Pour bovins et les chevaux : augmenter la distance entre les fils et l'arbre pour les chevaux.

Treillis métallique et 3 à 4 piquets (figure 3) :

Protection constituée de 3 ou 4 piquets, de treillis métalliques de type Ursus, de fils barbelés et de lattes en bois qui consolident la protection. Laisser 20-30 cm en bas pour un désherbage du pied par le bétail.

- ◊ Protection plus étroite
- ◊ Accès difficile au tronc pour l'entretien (gourmands)
- ◊ Désherbage mécanique au pied de l'arbre

→ Pour **bovins, moutons et chevaux** : une protection triangulaire doit avoir 2 m de côté pour les bovins et 2,5 m pour les chevaux. La protection carrée doit avoir 1 m de côté pour les bovins et 1,5 m pour les chevaux. La hauteur doit également être revue à la hausse pour les chevaux en fonction de leur taille au garrot.

Ces systèmes de protection peuvent être adaptés en fonction du matériel disponible et des animaux présents sur la parcelle.



Figure 1 : Système de protection avec corselet métallique



Figure 2 : Système de protection avec 3 ou 4 piquets et fils barbelés



Figure 3 : Système de protection avec 3 ou 4 piquets et ursus

Photos réalisées dans le cadre d'une collaboration avec le Centre des Technologies Agronomiques de Strée, verger du CTA.